

La sécurité au laboratoire

Les activités expérimentales jouent un rôle essentiel dans l'enseignement des sciences physiques et chimiques. Il est impératif pour la sécurité des personnes et du matériel de respecter les consignes données par votre professeur. Une grande discipline et une grande rigueur expérimentale sont exigées toute l'année. Au laboratoire de chimie, les règles de sécurité sont encore plus strictes.



1. Par mesure d'hygiène, il est interdit de manger ou de consommer des boissons dans la salle de TP
2. Le port de la blouse en coton est obligatoire pour les TP de chimie. Elle doit être fermée, tous les vêtements flottants (écharpes ou autres) devant être enlevés. Les habits ne doivent pas être mis sur ou à côté des paillasse mais placés sur le porte- manteaux.
3. Les cheveux longs doivent être attachés.
4. Les élèves doivent prendre le minimum d'affaires sur la paillasse. Au cours des manipulations de chimie, ils ne doivent pas manipuler au dessus d'un classeur ouvert et doivent donc ranger leurs affaires sous la paillasse.
5. Les élèves doivent toujours manipuler debout. Pour ne pas gêner, les tabourets ou les chaises seront rangés sous la paillasse.
6. Les pictogrammes de sécurité doivent être connus, une affiche, les rappelant, étant placée dans la salle de TP.
7. Pour chaque manipulation présentant un risque potentiel, signalé par le professeur, les élèves doivent mettre des gants et (ou) des lunettes de protection .Quand vous manipulez avec des gants, vous ne devez pas toucher votre visage ni vos yeux au cours de la manipulation. Il est aussi interdit de se servir d'un bec Bunsen (ou électrique) ou d'une plaque chauffante en portant des gants.
8. Le port des lentilles de contact est déconseillé au laboratoire.
9. Toute manipulation de produits chimiques présentant un risque doit être réalisée sous une hotte ventilée en suivant strictement les indications du professeur.
10. Le pipetage à la bouche est interdit même pour des produits réputés peu nocifs.
11. Il convient d'être très attentif aux consignes relatives à l'utilisation de matériel spécifique (ampoule à décanter, colonne à distiller) et à la conduite de certaines opérations (chauffage, lavage, vidange ...).
12. Les paillasse et la verrerie doivent être nettoyées au cours de la séance et laissées rigoureusement propres en fin de séance.
13. Il est impératif de se laver les mains avant de quitter la salle de TP de chimie.